

sur 15 ans, selon les recettes brutes de la pêche. La Commission, qui finance la construction de la plupart des bateaux de pêche mis en chantier dans la province, se fait aussi l'intermédiaire du ministère fédéral des Pêcheries pour l'application du programme d'aide financière aux propriétaires de nouveaux bâtiments.

Pêche sportive.—La pêche sportive contribue de façon appréciable à l'économie de la province, grâce surtout à l'industrie du tourisme. De grands cours d'eau où l'on trouve le saumon de l'Atlantique, comme la Miramichi, la Restigouche et le Saint-Jean, célèbres dans le monde entier pour leur abondante production de ce majestueux poisson sportif, attirent chaque année des milliers de touristes. Dans le seul réseau de la Miramichi, les pêcheurs à la ligne capturent jusqu'à 50,000 saumons par année. Plusieurs autres espèces sont aussi recherchées par les amateurs du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, qui pêchent dans des centaines de ruisseaux, rivières et lacs de la province.

Québec.—Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec administre les pêches commerciales de la province. À l'intention des producteurs et pêcheurs, il dirige un réseau de 58 entrepôts frigorifiques pour la congélation et la conservation du poisson et fournit aussi des appâts congelés et de la glace; les usines ont une capacité globale de congélation de 500 tonnes et peuvent entreposer 25 millions de livres. Le ministère possède et entretient environ 110 stations dans les petits ports de pêche où le poisson est gardé en bon état avant d'être recueilli dans des camions ou des bateaux et dirige un séchoir artificiel dont la capacité de conditionnement est de trois millions de livres par année. Un personnel de gardes-pêche, de techniciens et de technologues se charge d'appliquer la loi de la pêche et d'enseigner l'emploi de nouvelles techniques en vue de l'expansion de l'industrie. L'administration centrale a son siège à Québec et administre aussi les principaux centres de pêche. L'inspection du poisson est confiée à des inspecteurs fédéraux investis par le gouvernement provincial de pouvoirs supplémentaires relativement aux ventes locales.

Le ministère fait aussi œuvre de formation auprès des pêcheurs et des producteurs à qui il enseigne les méthodes les plus récentes servant à préparer le poisson et à obtenir des produits de haute qualité. L'École d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière, qui relève du ministère des Pêcheries, assure gratuitement aux pêcheurs de tous âges un enseignement théorique et pratique sur la pêche. La Fédération des pêcheurs unis du Québec reçoit l'appui du gouvernement fédéral par l'intermédiaire de la Division de la pêche, du Conseil de la coopération du Québec. Le crédit maritime, par l'entremise des caisses populaires, permet aux pêcheurs d'obtenir des prêts pour l'achat de bateaux et d'engins. Le ministère encourage la consommation du poisson par des campagnes de publicité dans les journaux et les revues, des étalages aux foires, des démonstrations culinaires, des films instructifs et la distribution gratuite de recettes et de feuillets publicitaires.

Le ministère adhère à l'accord fédéral-provincial régissant la construction de chalutiers et de palangriers, dont il assume les frais de construction sous un régime de remboursement de capital. Au 31 mars 1967, la flottille de pêche comprenait 2 chalutiers d'acier de 129 pieds, 14 chalutiers d'acier de 82 pieds, 96 chalutiers en bois, 8 chalutiers-seiniers, 49 palangriers et un bateau équipé pour la pêche aux palourdes. Depuis 1952, les frais de construction de bateaux de pêche totalisent environ 15 millions de dollars, tandis que le montant des prêts aux pêcheurs dépasse 10 millions.

La recherche biologique et hydrographique dans le golfe Saint-Laurent est confiée à la Station de biologie marine de Grande-Rivière, tandis que le personnel d'un laboratoire situé à Québec même est chargé d'étudier la biologie des poissons d'eau douce du Saint-Laurent et de ses tributaires. L'aquarium provincial à Québec compte 60 grands réservoirs renfermant des poissons d'eau salée et d'eau douce.

Pêche sportive.—La pêche sportive dans les eaux intérieures de la province relève du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, lequel compte un effectif de 250 gardes-pêche à plein temps et délivre les permis de pêche et de chasse. Le ministère